

Conservatoire Marcel Dadi – CRR de Créteil

Année scolaire 2025 / 2026

# Classes à horaires aménagés collège Arts de la scène

Instrument, danse ou théâtre



## RÉUNION D'INFORMATION

**Mardi 4 mars à 18h**

Auditorium du conservatoire

2/4, rue Maurice Déménitroux à Créteil

**Admissions de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>**



# Classes à horaires aménagés collège

*Une aventure artistique intégrée  
à l'enseignement général*

## Objectifs

Favoriser l'épanouissement des enfants par la pratique des arts de la scène (instruments, danse ou théâtre) et le chant choral

Développer leur potentiel de créativité et les impliquer dans des projets artistiques innovants et collectifs

Associer l'enseignement général et l'enseignement artistique

## Enseignement

Enseignement spécialisé de 7h hebdomadaires comprenant un tronc commun de chant choral et des activités spécifiques en fonction de la spécialité (danse, musique, théâtre)

## Conditions d'admission

À l'issue d'un test et d'un entretien de motivation, l'admission est prononcée par une commission sous l'autorité de la Direction académique.

### Tests les 4 et 5 avril 2025

Cette admission vaut accord de dérogation aux secteurs scolaires pour Créteil.



Année scolaire 2025 / 2026

Collège Clément Guyard

54, rue Saint-Simon  
94 000 Créteil  
Tél. 01.43.39.52.98

Conservatoire Marcel Dadi

2/4, rue Maurice Déménitroux  
94 000 Créteil  
Tél. 01.56.72.10.16

Secrétariat CHA  
01.56.72.10.17  
aassale@gpsea.fr

Inscriptions en ligne du

**3 mars au 23 mars**

[sudestavenir.fr/votre-quotidien/vos-conservatoires/cha/](http://sudestavenir.fr/votre-quotidien/vos-conservatoires/cha/)



## NE PAS OUBLIER

Pour déposer votre candidature en classes à horaires aménagés collège :

- Inscrivez-vous aux tests d'entrée sur le site de GPSEA
- Téléchargez et renseignez le dossier de l'Education nationale

NB : Pour que votre candidature soit prise en compte, il est impératif de faire ces deux démarches.